

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 3 mars 2023
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
 Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Jean VULLIET, Conseiller Municipal Délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

---00000---

N° 2023/027 - BUDGET PRIMITIF ASSANISSEMENT DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION

Vu le Code de Collectivités Territoriales,
 Considérant les avis des différentes commissions municipales ;

M. le Maire présente le budget annexe assainissement 2023, équilibré en recettes et en dépenses, et qui se résume ainsi par chapitre :

INVESTISSEMENT DEPENSES		INVESTISSEMENT RECETTES	
0,00	<i>Restes à réaliser</i>	0,00	<i>Restes à réaliser</i>
0,00	<i>16 Remboursement dette</i>	0,00	<i>16 Emprunts nouveaux</i>
20 000,00	<i>20 Études</i>	56 000,00	<i>13 Subventions reçues</i>
74 377,00	<i>21 Acquisitions</i>	0,00	<i>001 Excédent reporté</i>
56 000,00	<i>23 Travaux - inscriptions nouvelles</i>	82 000,00	<i>040 Opérations d'ordre</i>
3 343,00	<i>040 Opérations d'ordre</i>	15 720,00	<i>021 Virement du fonctionnement</i>
0,00	<i>001 Déficit reporté</i>	0,00	<i>1068 Affectation du résultat</i>
153 720,00		153 720,00	

.../...

FONCTIONNEMENT DEPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
4 100,00	011 Charges à caractère général	0,00	013 Atténuation de charges
36 503,00	012 Charges de personnel	251 720,00	70 Produits des services
1 000,00	65 Autres charges	0,00	74 Dotations, subventions
115 000,00	014 Atténuation de produits	0,00	75 Produits de gestion
740,00	67 Charges exceptionnelles	0,00	76 Produits financiers
0,00	68 Provisions	0,00	77 Produits exceptionnels
82 000,00	042 Opérations d'ordre	3 343,00	042 Opérations d'ordre
<u>15 720,00</u>	023 Virement à l'investissement	<u>0,00</u>	002 Excédent reporté
255 063,00		255 063,00	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ADOpte** le budget annexe assainissement 2023 de la commune de THÔNES au niveau des chapitres dépenses de Fonctionnement, recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement, recettes d'investissement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 mars 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jean VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MARS 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **17 MARS 2023**

THÔNES, le

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

